

REGLEMENT PARTICULIER DES 12HRS DE VTT DU CS BOURAIL

Attention le nombre de places est limité à 20 équipes !!!

Les 12 heures de VTT du CSB 1° EDITION, c'est plus qu'une course. C'est une véritable aventure humaine, en équipe, entre amis, avec pour motivation commune le dépassement de soi !

La course aura lieu les samedi et dimanche 08 et 09 août 2020 sur le site de l'AUBERGE DU PÊCHEUR chez la famille LAIGLE à NESSADIOU.

Le départ sera donné le dimanche 09 à 00h00, pour se terminer, toujours le dimanche 09, à 12h00. Les équipes sont invitées à rejoindre leur emplacement dès le samedi 08 août 2020 à partir de 15h00

**Le départ sera donné en ligne. Type 24h d'endurance sport mécanique.
Le 1° partant court et récupère son vélo pour effectuer son tour de démarrage**

Mesdames vous êtes fortement conviées à rejoindre les rangs des équipages qui s'engagent !

L'organisation se réserve le droit de différer le départ et/ou l'arrivée, en fonction des contraintes qu'elle pourrait rencontrer (climatiques, etc....).

Le parcours est long d'environ 3.00 kms, très roulant, de niveau facile, avec peu de passages techniques (identique aux habituelles 6 et 12 et 24 Hrs de effectués sur le territoire). **Il ne sera pas éclairé la nuit !** Experts et novices pourront ainsi pleinement s'exprimer sur leur vélo.

Le parcours comprendra un point de contrôle sur son tracé à la mi-course. Son passage obligatoire, validera le tour en cours. Ce dernier sera éclairé la nuit, et sera également la "zone technique" du circuit. Des patrouilleurs véhiculés (motos, quads) seront présents pour la sécurité de tous.

Pour pouvoir s'inscrire aux 12 heures de VTT du CS BOURAIL, chaque participant doit être titulaire, d'une licence FFC en cours de validité, ou de TRIATHLON (uniquement pour les DAMES), ou fournir un certificat médical pour les non-licenciés (NL) de moins de 3 mois avec la mention : **ANNEXE 2**
« non contre-indication à la pratique du VTT cross-country en compétition ».

Sans l'un de ces trois documents l'inscription de l'équipe toute entière est caduque !

Etre en possession de la folie, du courage....et du physique, nécessaires pour ce type d'épreuve !

Les inscriptions se font en ligne chez notre fidèle partenaire IN LIVE.NC

L'inscription est individuelle mais engage l'intégralité de l'équipe.

Les frais s'élèvent à 7 000 francs par personne, pour les titulaires des licences précitées.

Pour les non-licenciés, 8 500 francs par personne sont à prévoir (assurance en sus souscrite pour eux, par l'organisation, pour l'évènement).

LES 12 HRS VTT DU CS BOURAIL LES 8 ET 9 AOUT 2020 A L'AUBERGE DU PEHEUR

Un dossier est considéré comme complet, si et seulement si, il comporte les éléments suivants :

- La fiche de renseignements de l'équipe complète (contacts du capitaine obligatoire)
- Le nom de l'équipe
- Le nom du club des licenciés (avec n° de licence si possible), ou les certificats médicaux (NL)
- Le règlement des frais d'inscription

Seuls les dossiers intégralement conformes seront enregistrés. Si une seule des inscriptions n'est pas conforme, le dossier de l'équipe complète sera caduc !

Aucun remboursement complet ne sera effectué, ni en cas de désinscription, ni en cas d'annulation due aux conditions météorologiques, une date pourra être alors proposée pour un éventuel report.

La date limite des inscriptions est fixée au jeudi 06 août 2020 à 00h00, aucune inscription ne sera prise en compte passé ce délai, ou à l'épuisement des places disponibles.

L'association informe les participants non-licenciés FFC, qu'il est dans leur intérêt de posséder ou de souscrire à titre personnel, à une assurance individuelle accident, qui les couvrira en cas de dommages causés à un tiers ou pas (chute, dommage matériel, etc...), ou dans laquelle un tiers ne pourrait être considéré comme responsable (obligation d'assurance instituée par l'article 37 de la loi N°92-562 du 13 juillet 1992).

L'organisation pour sa part est couverte auprès du Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie de la Fédération Française de Cyclisme avec une assurance Responsabilité Civile pour la manifestation.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradations, de vol et autres, sur l'ensemble du site de la manifestation, ainsi que pendant la durée de la course.

Toute dégradation du site accueillant la manifestation pourra entraîner des poursuites en justice.

L'organisation prend en charge le bon déroulement de :

- L'organisation de l'épreuve (matériel physique et humain, ambulance...).
- La mise à disposition des plaques de course (1 par équipe).
- La préparation et fourniture des repas pour les compétiteurs.
Les accompagnants peuvent s'inscrire aux repas
1 fiche par personnes désireuse d'y participer. L'inscription est de **7 000 Francs** et vaut pour les 3 repas (dîner, petit-déjeuner et déjeuner) et la place de camping.
Le camping peut être souscrit individuellement, mais pas les repas !
- La fourniture d'une partie des boissons chaudes et froides (eau, café, sodas, etc...).
- Les équipes sont conviées à prendre également leurs dispositions (12 Hrs c'est fin long !).
- Fournir régulièrement un état du classement provisoire de la course.
- Récompenser les 3 premières équipes, et peut-être plus, qui sait ...

L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'interruption volontaire ou non de la course. Aucun recours, ni remboursement ne pourront être demandés.

Le classement serait alors établi selon les derniers pointages à la table des commissaires, les concurrents sur circuit seraient alors intégrés au classement final.

En équipe de 1 à 6 coureurs (obligatoirement) : SOLO / DUO / x4 / x6 , mixte ou non

- Tous les membres d'une même équipe doivent porter obligatoirement le même maillot.
 - Les équipes doivent désigner un capitaine (seul interlocuteur avec l'organisation)
 - 1 fille au moins dans l'équipe est plus que recommandé.
 - 2 cadets maximum par équipe.
Les cadets ne peuvent effectuer pas plus de x2 tour à la fois. Le capitaine doit veiller au bon respect de cette règle.
**Le non-respect de cette règle entraine automatiquement la DISQUALIFICATION de l'équipe.
Une autorisation parentale et un certificat médical sont obligatoires pour les mineurs.**
 - Le nombre de tours à la suite par le même coureur est libre, une voie de dégagement sera prévue à cet effet. **SEULS LES COUREURS EN BOUCLE CONTINUE L'EMPRUNTENT.**
 - **Un tour commencé doit être fini dans le sens de la course !** Il est **INTERDIT** de faire demi-tour, ni de sortir du tracé balisé. Le coureur doit effectuer son tour au complet avec son vélo, même en cas de panne ou de casse. Dans ce cas, soit il répare sur le circuit et repart, soit il **MARCHE** ! Le coureur doit franchir la ligne d'arrivée avec son vélo pour permettre le passage de relai.
Le non-respect de cette règle entraine automatiquement la DISQUALIFICATION de l'équipe.
 - Les équipes peuvent laisser du matériel de réparation dans la "zone technique" à la mi-course.
 - Les relais s'effectuent **UNIQUEMENT** dans la zone prévue à cet effet, devant le stand de l'équipe concernée, et seuls 2 coureurs peuvent prêter assistance à l'arrivant et au partant.
Le non-respect de cette règle entraine une pénalité de -1 tour.
 - Les VTT autorisés sont les **26, 27.5, 29' VAE et autres types de vélos ne seront pas acceptés.**
 - Les équipements d'éclairage pour la nuit sont **OBLIGATOIRES**, à l'AVANT comme à l'ARRIERE.
Le non-respect de cette règle entraine automatiquement le blocage temporaire du coureur au départ jusqu'à résolution du problème (un seul équipier pourra alors aider).
En cas de panne sur circuit, le coureur doit MARCHER !
Le non-respect de cette règle entraine une pénalité de -1 tour.
- Le port d'éléments réfléchissants sur le pilote et sa machine sont fortement conseillés.
- Les plaques sont les **TEMOINS RELAI**, elles doivent être bien fixées et clairement lisibles pour les commissaires à chaque instant de la course. Le coureur en course est responsable de la plaque de l'équipe.
Cette dernière est sous la responsabilité du capitaine tout au long de l'épreuve.

LES 12 HRS VTT DU CS BOURAIL LES 8 ET 9 AOUT 2020 A L'AUBERGE DU PEHEUR

- Les assistances mécaniques extérieures sont interdites, seuls les concurrents peuvent s'entraider. **Le FAIR-PLAY est de mise.**
- Toutes les interventions mécaniques doivent être effectuées dans les stands et dans la zone technique à mi-parcours, pas ailleurs.
- **Chaque concurrent a l'obligation de porter secours à un participant ayant un problème de santé et doit prévenir l'assistance médicale et l'organisation.**
- Toutes tricheries, ou tentatives de tricheries, entraîneront sans discussion possible la disqualification de l'équipe complète. Des contrôles inopinés seront opérés par les commissaires tout au long de l'épreuve, sur le parcours et dans les stands.
- Un comportement respectueux des règles, des concurrents, des commissaires, des organisateurs, et de toutes autres personnes et matériels est obligatoire. Sinon des pénalités de tours seront appliquées, pouvant aller jusqu'à la **disqualification** de l'équipe complète.
- Les réclamations éventuelles seront à déposer par le capitaine, par écrit auprès de la direction de course. Une somme de 3 000 francs sera exigée, cette somme sera remboursée si la réclamation est justifiée et approuvée par le collège des commissaires.
- **Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues. Il est interdit de fumer sur le site de la zone technique, des stands et du circuit.**

Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

Avant le début de la course, les équipes complètes et en tenue devront se présenter à l'appel de leur nom pour l'émargement individuel avec pièce d'identité. Les vélos seront alors contrôlés, ils devront avoir :

- Un état mécanique général satisfaisant au niveau sécuritaire (freinage, vétusté, etc...)
- Les guidons devront être bouchés aux extrémités, de même pour les bar-ends (cornes)
- Les éclairages seront présentés en état de fonctionnement

Il en sera de même pour l'équipement des coureurs, ils devront avoir :

- Le casque avec la jugulaire bouclée
- Des chaussures fermées est adéquates
- Un maillot commun **OBLIGATOIRE**
- Des gants
- Des lunettes (conseillé)

Si un seul de ces éléments manquerait au contrôle, l'équipe complète ne prendrait pas le départ. A l'issue du contrôle les commissaires remettront la plaque témoin et une photo de l'équipe sera effectuée.

Pour gagner, c'est simple, il faut couvrir la plus grande distance sur 12 heures de course, le décompte se fera en nombre de tours effectués. L'équipe totalisant le plus grand nombre de tours, bonus compris (merci mesdames !) remportera la course. Si une éventuelle égalité émergee au terme des 12 heures, l'équipe bouclant en premier son tour entamé se verra sacrée gagnante.

Attention, le dernier départ sera autorisé jusqu'à la dernière minute révolue de 11h45. Soit 11h46 !

Le classement sera le suivant, du nombre de tours cumulés le plus élevé au moins élevé, par équipe :

- EQUIPE VAINQUEUR AU SCRATH (les plus rapides de la course !)
- 1° EQUIPE
- 2° EQUIPE
- 3° EQUIPE
-

DERNIERES INFOS

Les MINEURS doivent présenter l'autorisation parentale en **ANNEXE 1**

Des photos et des vidéos seront réalisées tout au long de la manifestation, aussi bien sur circuit que sur site. Le consentement de la diffusion des images est donné par l'ensemble des participants, coureurs et leur entourage. Il n'y aura donc aucune redistribution en numéraire des droits à l'image.

Les équipes auront à disposition une zone dite « paddock » avec un emplacement de camping pour 1 ou 2 tentes classiques, un emplacement pour un tivoli 3x3 mètres, chaque équipe amène le sien.

Les équipes et les convives inscrites se verront remettre des tickets pour les repas, ces derniers seront exigés pour y avoir droit.

Une table sera également affectée par équipe. 3 repas seront fournis pour les coureurs uniquement. Ils sont automatiquement inclus dans les frais d'inscription et leur souscription est tacite lors du dépôt.

Si vous ne souhaitez pas participer aux repas, les frais d'inscription restent inchangés !

Dans ce cas, Merci de prévenir l'organisation par mail.

Les équipes doivent tenir et rendre leur paddock et leur table propre. Merci de respecter les lieux.

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment sans préavis par les organisateurs et ce jusqu'au dimanche 09 août 2020. L'inscription vaut acceptation tacite de ce point.

Le présent règlement est considéré comme implicitement accepté par les participants à partir du moment où le dossier a été déposé.

Si vous avez des questions, contactez l'organisation par mail : csbcyclismenc@gmail.com

ANNEXES

- Programme des festivités
- Dossier d'inscription
- Autorisation parentale
- Plan de la zone technique
- Fiche d'équipe (Merci de jouer le jeu en faisant celle de l'équipe que vous composez)
- Fiches d'inscriptions aux repas pour les accompagnants

PROGRAMME DES FESTIVITES

SAMEDI

- à partir 15h00 jusqu'à 17h00 : Présentation des capitaines auprès des organisateurs pour affectation dans leur paddock
- à partir 15h00 jusqu'à 17h00 : Reconnaissance du circuit et mise en place des équipes
AUCUNE RECONNAISSANCE DE NUIT NE SERA AUTORISEES
Les coureurs d'une équipe en infraction seront disqualifiés !
- à partir 17h00 jusqu'à 19h00 : Contrôle Technique
- à partir 19h00 jusqu'à 20h00 : Briefing des capitaines
- à partir 20h00 jusqu'à 22h00 : Diner de tous les compétiteurs
- à 23h30 : Mise en place et appel des compétitrices
+ Rappel des consignes de course

DIMANCHE

- à 00h00 : DEPART des 12 Hrs VTT du CSB
- à partir de 06h00 jusqu'à 08h00 : Petit-déjeuner pour tous les coureurs
- à 12h00 : ARRIVEE des 12 Hrs VTT du CSB
- à partir de 13h00 : Déjeuner pour tous les coureurs
REMISE DES PRIX

DOSSIER D'INSCRIPTION PAR EQUIPE

Nom de l'équipe :

Dossard n°

(réservé à l'organisation)

CAPITAINE & Equipier 1:

Nom :

Prénom:

Date de naissance:

Sexe: F H (entourer la mention)

Adresse mail:

@ N° de tél:

Ville de résidence :

Licencié(e): Club (N° si possible):

N° :

Non-licencié (NL), dans ce cas le coureur doit joindre un certificat médical

Droit inscription: 7 000F + 1 500 (NL)

chèque, Banque : N° :

Espèces

Equipier 2:

Nom :

Prénom:

Date de naissance:

Sexe: F H (entourer la mention)

Adresse mail:

@ N° de tél:

Ville de résidence :

Licencié(e): Club (N° si possible):

N° :

Non-licencié (NL), dans ce cas le coureur doit joindre un certificat médical

Droit inscription: 7 000F + 1 500 (NL)

chèque, Banque : N° :

Espèces

Equipier 3:

Nom :

Prénom:

Date de naissance:

Sexe: F H (entourer la mention)

Adresse mail:

@ N° de tél:

Ville de résidence :

Licencié(e): Club (N° si possible):

N° :

Non-licencié (NL), dans ce cas le coureur doit joindre un certificat médical

Droit inscription: 7 000F + 1 500 (NL)

chèque, Banque : N° :

Espèces

LES 12 HRS VTT DU CS BOURAIL LES 8 ET 9 AOUT 2020 A L'AUBERGE DU PEHEUR

Equipier 4:

Nom : Prénom:
Date de naissance: Sexe: F H (entourer la mention)
Adresse mail: @ N° de tél:
Ville de résidence :
Licencié(e): Club (N° si possible): N° :
Non-licencié (NL), dans ce cas le coureur doit joindre un certificat médical
Droit inscription: 7 000F + 1 500 (NL) chèque, Banque : N° :
Espèces

Equipier 5:

Nom : Prénom:
Date de naissance: Sexe: F H (entourer la mention)
Adresse mail: @ N° de tél:
Ville de résidence :
Licencié(e): Club (N° si possible): N° :
Non-licencié (NL), dans ce cas le coureur doit joindre un certificat médical
Droit inscription: 7 000F + 1 500 (NL) chèque, Banque : N° :
Espèces

Equipier 6:

Nom : Prénom:
Date de naissance: Sexe: F H (entourer la mention)
Adresse mail: @ N° de tél:
Ville de résidence :
Licencié(e): Club (N° si possible): N° :
Non-licencié (NL), dans ce cas le coureur doit joindre un certificat médical
Droit inscription: 7 000F + 1 500 (NL) chèque, Banque : N° :
Espèces

ANNEXE 2

ENGAGEMENT NON – LICENCIE

A fournir lors de l'émargement (en cas d'oubli = PAS DE DEPART POSSIBLE !)

L'inscription vaut tacite acceptation de la réglementation FFC

Consultable sur le site de la FFC:

<https://www.fcc.fr/la-federation/organisation/reglementation-federale/>

Je certifie avoir pris connaissance de la réglementation FFC en vigueur, du règlement de la coupe de cross-country de Nouvelle-Calédonie, ainsi que du règlement particulier de course.

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

A _____ , Le _____ / _____ / _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS DE 3 (TROIS) MOIS

PARTIE RESERVEE AU MEDECIN

Je soussigné Docteur.....

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Mlle.....

Après examen, le patient ne présente aucun motif de « **non contre-indication à la pratique du VTT cross-country en compétition** ».

A _____ , Le _____ / _____ / _____

Signature et tampon

FICHE D'INSCRIPTION AUX REPAS ET CAMPING

Nom de l'équipe :

Table n°

(réservé à l'organisation)

Convive 1 :

Nom :

Prénom:

Adresse mail:

@

N° de tél:

Droit d'inscription:

Repas + Camping = 5000

Camping = 1000

Convive 2 :

Nom :

Prénom:

Adresse mail:

@

N° de tél:

Droit d'inscription:

Repas + Camping = 5000

Camping = 1000

Convive 3 :

Nom :

Prénom:

Adresse mail:

@

N° de tél:

Droit d'inscription:

Repas + Camping = 5000

Camping = 1000

Convive 4 :

Nom :

Prénom:

Adresse mail:

@

N° de tél:

Droit d'inscription:

Repas + Camping = 5000

Camping = 1000

Convive 5 :

Nom :

Prénom:

Adresse mail:

@

N° de tél:

Droit d'inscription:

Repas + Camping = 5000

Camping = 1000

FICHE D'INSCRIPTION AUX REPAS

Nom de l'équipe :

Table n°

(Réservé à l'organisation)

Convive 6 :

Nom :

Prénom:

Adresse mail:

@

N° de tél:

Droit d'inscription:

Repas + Camping = 5000

Camping = 1000

Convive 7 :

Nom :

Prénom:

Adresse mail:

@

N° de tél:

Droit d'inscription:

Repas + Camping = 5000

Camping = 1000

Convive 8 :

Nom :

Prénom:

Adresse mail:

@

N° de tél:

Droit d'inscription:

Repas + Camping = 5000

Camping = 1000

Convive 9 :

Nom :

Prénom:

Adresse mail:

@

N° de tél:

Droit d'inscription:

Repas + Camping = 5000

Camping = 1000

Convive 10 :

Nom :

Prénom:

Adresse mail:

@

N° de tél:

Droit d'inscription:

Repas + Camping = 5000

Camping = 1000